



Avis public d'élection

Municipalité : **Ripon**

Date du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025**

Par cet avis public, monsieur Benoît Dufour, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Municipalité de Ripon.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 22 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mardi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mercredi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Jeudi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h

Attention : Le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 16 octobre 2025 à votre présidente ou président d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant. Le jour du vote itinérant (BVI) aura lieu le vendredi 24 octobre. Si vous avez effectué une demande, vous recevrez un appel pour vous confirmer l'heure approximative de notre visite.

4. Conformément à la résolution **2025-06-167**, adoptée par le conseil municipal le **25 juin 2025**, il n'y aura **pas de vote par correspondance** lors de ces élections générales.
5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Gélianne Charette.
6. Les adjointes suivantes ont été désignées pour recevoir les déclarations de candidature :

Anik Pilon
Fannie Whissell
7. Vous pouvez joindre le président d'élection ainsi que ses adjointes à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Présidente ou président d'élection

Adresse : 31, rue Coursol, bureau 101, Ripon (Québec) J0V 1V0

Téléphone : 819 983-2000 poste 2702

Adjointe ou adjoint

Adresse : 31, rue Coursol, bureau 101, Ripon (Québec) J0V 1V0

Téléphone : 819 983-2000 poste 2701

Fait à Ripon, ce 2 septembre 2025



Président d'élection